FISCALITÉ

TVA en établissement de santé et EHPAD : qualifier, sectoriser et calculer ses droits

Un établissement de santé ou un EHPAD mêle des activités exonérées et des activités taxables : soins et hébergement d'un côté, restauration des visiteurs ou prestations aux professionnels libéraux de l'autre. La comptabilité suit rarement cette frontière. Les déductions sont alors prises globalement puis remises en cause faute d'affectation démontrée. Cette journée de sept heures part des activités réellement exercées par ce type de structure. Le participant apprend à qualifier chaque produit au regard de la TVA, à organiser une sectorisation défendable et à calculer ses coefficients de déduction sur les dépenses mixtes et les investissements.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 158 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs et responsables administratifs et financiers d'établissements sanitaires ou médico-sociaux ainsi que comptables et experts-comptables intervenant auprès de ces structures.

PRÉREQUIS
Connaître les mécanismes généraux de la TVA et l'organisation comptable d'un établissement sanitaire ou médico-social.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier au regard de la TVA les principales recettes d'un établissement de santé ou d'un EHPAD
- Délimiter les activités exonérées et les activités ouvrant droit à déduction
- Organiser une sectorisation cohérente avec l'organisation réelle des activités
- Calculer les coefficients d'assujettissement de taxation et d'admission
- Traiter la TVA des investissements immobiliers et les régularisations attachées
- Documenter les clés d'affectation retenues pour un contrôle

03 Programme détaillé

M1 Qualification des recettes

- Trier ce qui est exonéré et ce qui ne l'est pas
- Soins hospitalisation et hébergement au regard de l'exonération
- Restauration des visiteurs et du personnel
- Mises à disposition de locaux et de matériel aux praticiens libéraux
- Blanchisserie téléphonie et prestations facturées aux résidents
- Subventions participations et produits financiers
- Atelier : Chaque participant qualifie les dix premières lignes de recettes de son propre compte de résultat.

M2 Sectorisation et coefficients

- Construire un calcul de déduction défendable
- Principe d'affectation des dépenses et notion de secteur distinct
- Coefficient d'assujettissement de taxation et d'admission
- Dépenses mixtes et choix d'une clé de répartition
- Cas du personnel et des fonctions support mutualisées
- Suivi annuel et variation des coefficients
- Cas pratique : Les participants calculent le coefficient de déduction d'une dépense d'énergie commune à plusieurs activités.

M3 Immobilier régularisations et contrôle

- Tenir la déduction dans la durée
- TVA sur travaux et constructions affectés à plusieurs activités
- Option pour la taxation de certaines locations de locaux
- Régularisations liées au changement d'affectation d'un bien
- Cession ou transfert d'un équipement et conséquences
- Constitution du dossier justificatif des clés retenues
- Mise en situation : Un projet d'extension est analysé pour déterminer la part de TVA récupérable et les régularisations à prévoir.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 158 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr